Octobre 2018
No. 10

info

Municipalité de
STE-JUSTINE-DE-NEWTON

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE
Lundi soir de 18h30 à 20h00
Samedi matin de 10h00 à 11h30

2627, rue Principale
Ste-Justine-de Newton, QC
J0P 1T0
450-764-3573 (tél)
450-764-3180 (fax)
ste-justine@oricom.ca
www.sainte-justine-de-newton.ca
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Prochaine séance du conseil
13 novembre 2018

Dernière séance du Conseil

À la dernière séance du conseil municipal, tenue le 9 octobre 2018, le conseil a accepté la soumission de Robert Daoust & Fils pour la collecte des ordures ménagères pour l'année 2019.

Vous recevrez bientôt, ou vous avez déjà reçu, un bac de 360 litres noir, au couvercle vert, avec une puce électronique intégrée qui servira pour la collecte robotisée des ordures ménagères. Vous pouvez commencer à utiliser ce bac dès maintenant.

À PARTIR DE JANVIER 2019, VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT UTILISER CE BAC. TOUT AUTRE BAC NE SERA PAS RAMASSÉ.

De plus, à partir de **janvier 2019**, les ordures ménagères seront ramassées **à toutes les deux semaines**. **Les encombrants (matelas, meubles etc…) seront ramassés quatre fois par année.** Nous vous fournirons un calendrier des collectes régulières et des collectes des encombrants dans un prochain bulletin d'information.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Depuis le 1er octobre 2018 a débuté, sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, ainsi que dans l'ensemble des municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la collecte des matières organiques. La compagnie Robert Daoust & Fils a été retenue pour effectuer cette collecte.

Cette collecte se fera une fois par semaine, à tous les lundis et non pas le mardi comme indiqué sur le dépliant que vous avez reçu avec votre bac.

Vous avez reçu un bac de 45 litres ainsi qu'un bac de cuisine de 7 litres et un dépliant explicatif indiquant ce que vous pouvez mettre ainsi que ce que vous ne devez pas mettre dans votre bac.

Vous devez utiliser des sacs de papier doublés de cellulose disponibles dans les épiceries et les quincailleries de la région. Vous pouvez également utiliser du papier journal, des circulaires, des sacs d'épicerie en papier, des emballages de carton ou encore du carton souillé. **TOUS LES TYPES DE SACS DE PLASTIQUE SERONT REFUSÉS, QU'ILS SOIENT COMPOSTABLES, BIODÉGRADABLES OU OXODÉGRADABLES**.

La collecte des matières organiques a pour but de soustraire de l'enfouissement ces matières qui peuvent être compostées et réutilisées, réduisant substantiellement le tonnage des matières qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

Les municipalités doivent verser, au ministère de l'Environnement, une redevance de 12,21$ la tonne pour enfouir les déchets. Le ministère de l'Environnement redistribue les sommes ainsi perçues à l'ensemble des municipalités du Québec, selon leur performance. Moins le tonnage à l'enfouissement d'une municipalité est élevé, plus la ristourne est élevée.

Il est donc important de participer à la collecte sélective et à la collecte des matières organiques afin de réduire la quantité des déchets à envoyer au site d'enfouissement.

Pour plus de détails sur la collecte des matières organiques, visitez notre site internet au : www.sainte-justine-de-newton.ca, à l'onglet Services/ordures, récupération, résidus alimentaires et RDD.

Stationnement durant l'hiver :

La Sureté du Québec tient à rappeler aux propriétaires de véhicules qu'il est interdit de se stationner sur le chemin public, entre minuit et 7h00, pour la période du **1er novembre au 15 avril** sous peine d'amende. Nous faisons appel à la collaboration des usagers de la route pour en faciliter l'entretien et permettre une circulation agréable pour tous.

Abri Tempo :

Conformément au règlement de zonage numéro 213, un abri d'auto temporaire de type "Tempo" est permis **du 1er novembre** d'une année **au 15 avril** de l'année suivante et doit être démonté **du 16 avril au 31 octobre** de chaque année.

Rappel - Collecte des feuilles d'automne 2018:

Il y aura collecte des feuilles d'automne les lundis **29 octobre, 5 et 12 novembre 2018** par le Service de la voirie pour les résidents du village seulement. Vous devez obligatoirement utiliser **des sacs en papier** de 110 litres (16" X 12" X 35") et les laisser près de la rue.

Rappel - Feux à ciel ouvert :

Nous désirons vous rappeler que conformément au règlement numéro 342, il est interdit de faire des feux à ciel ouvert sans avoir obtenu au préalable un permis du Service de prévention des incendies de la Municipalité. Ce permis est gratuit et peut être obtenu auprès du directeur du Service au 450-802-0772.

Bien sûr, il n'est pas nécessaire de prendre un permis pour faire des feux de type feux de camping ou encore des feux de « barbecues », à condition que l'aire de brûlage soit entourée de matériaux non combustibles tels que des briques ou des pierres.

REPAS PARTAGÉS

Le prochain repas partagés sera le **mercredi** 7 **novembre** prochain au centre communautaire.

Bienvenue à tous!
Le Comité de bénévoles pour les repas partagés.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

DES LOISIRS DE SAINTE-JUSTINE DE NEWTON

L'Assemblée Générale Annuelle du comité des Loisirs de Sainte-Justine-de-Newton aura lieu **vendredi 19 octobre prochain** au centre communautaire à **19h30.** Cette réunion a pour but principal l'élection des membres du comité des Loisirs **2018-2019.**

Vous aimez une vie communautaire active ! L'implication et l'effort vous stimule !

Alors venez-vous joindre à nous pour nous aider à permettre la continuité d'activités dans notre communauté ! Vous pouvez donner un peu ou beaucoup de votre temps selon votre disponibilité.

Venez nous rencontrer le 19 octobre prochain. Nous serons heureux de vous compter parmi nous !

Les Loisirs de Sainte-Justine-de-Newton !

Souper spaghetti et soirée dansante

Les parents bénévoles de l'école du Val-des-Prés organiseront un souper spaghetti suivi d'une soirée dansante le 16 novembre prochain dans le but d'amasser des fonds pour le matériel sportif de l'école Sainte-Justine.

Où : Salle communautaire de Sainte-Justine située au 2842 rue Principale à Ste-Justine-de-Newton

Quand : Vendredi le 16 novembre 2018

Prix :
- ➔ Enfant de 4 ans et moins gratuit
- ➔ Enfant de 5 à 12 ans 7,00$
- ➔ 13 ans et plus 15,00$

Breuvages alcoolisés et non-alcoolisés seront en vente.

Pour vous procurer des billets, présentez-vous au secrétariat de l'école Sacré-Cœur à Saint-Polycarpe de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 15h45.

Nombreux prix de présences sur place.

Un événement à ne pas manquer!

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

Le dépouillement de l'arbre de Noël se tiendra le **dimanche 9 décembre 2018 à 12h30** avec l'arrivée des enfants suivi de l'arrivée du **Père Noël** à 13h00 au centre communautaire.

Nous invitons les parents à inscrire **sans tarder** leurs enfants âgés de 0 à 10 ans **avant le 25 novembre.**

Inscriptions 450-764-3530 (Sylvie)
ou 450-802-1037 (Michèle)

Les Loisirs de Sainte-Justine-de-Newton

Municipalité de
Sainte-Justine-de-Newton

La municipalité de Sainte-Justine-de-Newton situé dans l'ouest de la MRC de Vaudreuil-Soulanges est à la recherche de candidatures pour combler le poste de :

Inspecteur municipal et adjoint à la direction générale
Poste temps plein, permanent

Responsabilités
Sous l'autorité du directeur général et secrétaire-trésorier, le candidat retenu devra assumer les responsabilités suivantes :

- Émettre ou refuser les permis et les certificats en matière d'urbanisme et d'environnement conformément aux règlements municipaux ;
- Informer les citoyens sur toute question relative aux règlements d'urbanisme et en environnement ;
- Effectuer les inspections nécessaires pour assurer la conformité des travaux autorisés et le respect des règlements municipaux sous l'égide de ses fonctions ;
- Assumer la fonction de secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et recommander le comité au regard des règlements d'urbanisme ;
- S'assurer du respect du *règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22) et émettre les permis d'installation septique ;
- Recevoir les plaintes couvertes par le Règlement sur les nuisances ou tout autre règlement municipal et effectuer les suivis nécessaires ;
- Assister le directeur général dans l'administration de la municipalité, notamment dans la préparation du budget, le contrôle et suivi budgétaire, la réception des revenus, la gestion des achats, les relations avec le milieu et avec le MAMOT, le classement des dossiers, etc.
- Fournir toutes informations pertinentes à la direction générale et au conseil municipal pour permettre la prise de décision ;
- Accomplir à la demande du directeur général toute autre tâche connexe.

Exigences
- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou universitaire en aménagement du territoire, en inspection du bâtiment, en urbanisme ou toute autre formation ou combinaison d'expérience jugée satisfaisante
- Détenir une formation en environnement ou dans un domaine lié, un atout ;
- Posséder des connaissances de base en comptabilité municipale, un atout ;
- Maitrise des logiciels d'application usuelles, notamment la suite MS Office ;
- 2 années d'expérience dans un poste similaire auprès d'une municipalité seraient un atout ;
- Posséder un véhicule et un permis de conduire classe 5 valide.

Conditions
Ce poste est permanent, à temps plein. La rémunération est à négocier en fonction des compétences.
La municipalité offre des avantages sociaux compétitifs. La date de début est immédiate ou selon la disponibilité du candidat qui sera retenu.
La municipalité souscrit aux principes d'égalité des chances en emploi. Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre candidature **au plus tard le 31 octobre 2018** par courriel à l'adresse: urbanisme@sainte-justine-de-newton.ca , ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton
2627, rue Principale
Sainte-Justine-de-Newton, QC
J0P 1T0

Dans ce texte, le masculin est utilisé à titre épicène.

ENQUÊTE SUR LE TRANSPORT ADAPTÉ

VOS BESOINS EN TRANSPORT ADAPTÉ SONT-ILS COMBLÉS?

Dans le cadre d'une première enquête concernant les besoins des personnes inscrites au service de **transport adapté** des municipalités de Vaudreuil-Soulanges, avec le soutien financier du gouvernement du Québec, douze (12) municipalités lancent un sondage pour connaitre les besoins de leurs citoyens en regard de leur mobilité. L'enquête permettra aux responsables de prendre les meilleures décisions possibles en ce qui concerne la structure même du transport adapté pour les déplacements dans Soulanges et hors territoire. Le mandat a été octroyé à Abscisse Recherche.

Il s'agit de valider les types de besoins en termes de déplacements en regard de trajets possibles à partir du lieu de résidence, des horaires, des arrangements actuels mais aussi des contraintes liées au budget.

Pour répondre au sondage, allez directement à l'adresse Internet suivante :

TAsoulanges.sondagebip.com

Répondre au sondage vous permettra de vous faire entendre!

Le sondage sera entièrement confidentiel et devra être complété **avant le 22 octobre 2018**.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE STE-JUSTINE-DE-NEWTON

NOVEMBRE 2018 | DÉCEMBRE 2018

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1 sac de sable (centre com.)	2 croquet (salle du croquet)	3							1
4	5	6 zumba (centre com.)	7 repas partagés (centre com.)	8 sac de sable	9 croquet	10	2	3	4	5 repas partagés (centre com.)	6 sac de sable (centre com.)	7 croquet (salle du croquet)	8
11	12	13	14	15 sac de sable	16 souper spaghetti (centre com.)	17	9 dépouille-ment de l'arbre de Noël (centre com.)	10	11	12	13 sac de sable	14 croquet	15 souper de l'Âge d'Or (centre com.)
18	19	20	21 Chevaliers de Colomb (assemblée centre com.)	22 sac de sable	23 croquet	24 souper Pa-roisse Notre-Dame-des-Champs (centre com.)	16	17	18	19 Chevaliers de Colomb (assemblée centre com.)	20 sac de sable	21 croquet	22
25	26	27	28	29 sac de sable	30 croquet		23	24	25	26	27	28	29
							30	31					